

Le Danemark légifère pour transférer les demandeurs d'asile hors du territoire européen

Article rédigé par *tvlibertes.com*, le 04 juin 2021

Source [tvlibertes.com] Connue pour sa ligne politique intransigeante sur les questions migratoires, le Danemark s'est doté d'une loi pour exporter ses demandeurs d'asile sur des territoires tiers, extérieurs à l'UE, le temps que la demande aboutisse.

Un centre d'asile délocalisé au Rwanda ou en Erythrée ? Le Danemark a adopté ce 3 juin une loi qui lui permettra d'ouvrir des centres pour les demandeurs d'asile, qui y seraient envoyés pendant le traitement de leur dossier et même après.

(...) [RT](#)